

„ n'ai rien apperçû qui méritât fort d'être re-
„ marqué, & il m'a paru, que le bon qui s'y
„ trouve, est entierement étouffé par le mau-
„ vais. Peut-être que ceux qui sont si charmés
„ de cet Auteur se laissent surprendre par les
„ titres, qu'il met au haut de ses pièces, qui
„ d'ordinaire ont quelque chose de neuf & de
„ riant. Peut-être aussi que la maniere hardie
„ avec laquelle il parle des personnes, & des
„ choses les plus respectables, & que les or-
„ dures dont il salit presque toutes ses pages
„ ont mis dans ses interêts ceux qui ne sont
„ pas ennemis de la Satyre & de la licence. „
La fin pour le mois prochain.

II. Le Sr. Everard Kintz, Libraire à Liege, va faire une nouvelle Edition des Oeuvres de Mr. de Mean, revûë corrigée & augmentée de deux Tomes. Cet Ouvrage très-utile à tous les Juges & autres personnes versées dans la Jurisprudence, contiendra huit Tomes in *folio* d'un beau papier grand, bien collé, & semblable à celui d'un projet succint qui en paroit, dans la Langue que le livre est écrit. En voici le titre & l'idée.

Observationes & Res Judicatae ad Jus Civile
Leodiensium, Romanorum aliarumque gen-
tium Canonicum & Feudale, à Nob. D. CAROLO
DE MEAN Toparcha d'Attrin, Serenissimo Principi
MAXIMILIANO HENRICO Archi-Episcopo & Ele-
ctori Colonienſi, Episcopo & Principi Leo-
diensî, utriusque Bavariae Duci; à Conciliis
Statûs, Privatis & Ordinariis, ejusdemque in
Urbe Trajectensi ad Mosam Commissario Deci-
tore, ac Civitatis Leodiensis olim Consule.

Opus